

CAHIER DES CLAUSES TECHNIQUES PARTICULIERE

PRESTATION 3 - PLOMBERIE – V.M.C. - CHAUFFAGE



HOPITAL "L'EAU VIVE" - Maisons Résidentielles
6, Avenue du Général de Gaulle 91450 SOISY SUR SEINE

CHAPITRE 1 – PLOMBERIE SPECIFICATIONS GENERALES

1.1) OBJET

Le présent marché a pour objet l'exécution de travaux de **Plomberie, chauffage et VMC**, pour les 2 maisons résidentielles au sein de l'HOPITAL "L'EAU VIVE" - 6 Avenue du Général de Gaulle 91450 SOISY-SUR-SEINE.

L'Etablissement est classé ERP 5ème catégorie.

1.2) LEGISLATION DU TRAVAIL

L'entrepreneur sera tenu d'appliquer la législation du Travail en vigueur, telle qu'elle résulte des Textes Officiels, des Conventions Collectives et des usages locaux.

1.3) DOCUMENTS DE REFERENCE

Dans l'étude et l'exécution de son Marché, l'Entrepreneur du présent Lot devra tenir compte des stipulations des Lois, Décrets, Arrêtés, Ordonnances, Circulaires, Normes Françaises homologuées par l'A.F.N.O.R., Cahier du CSTB, le répertoire des Ensembles et Eléments fabriqués (R.E.E.F.), des documents techniques unifiés (DTU), ainsi que des arrêtés relatifs aux règlements de sécurité contre les risques d'incendie et de panique dans les établissements recevant du public en vigueur à la date de la remise des offres.

1.4) DIAMETRES DES CANALISATIONS

L'Entrepreneur est tenu de calculer tous les diamètres, en tenant compte des hypothèses de simultanéité. Il appartiendra à l'Entrepreneur de donner, avant toute exécution, les plans précis des passages des canalisations.

1.5) MISE EN OEUVRE DES MATERIAUX

Les choix de matériels devront être validés par le maître d'ouvrage en cours de chantier.

Aucun joint de tuyauterie ou noeud de soudure ne doit être placé dans la traversée des murs, cloisons ou planchers, à l'exception des joints de pipe de raccordement des cuvettes de W.C.

Les fourreaux doivent avoir un diamètre intérieur immédiatement supérieur au diamètre extérieur de la canalisation qu'ils protègent.

Les canalisations d'eau froide particulièrement exposées seront calorifugées pour éviter condensation et gel, notamment dans le vide sanitaires.

Les canalisations véhiculant de l'eau chaude doivent être établies en vue de ménager les effets de dilatation.

L'installation de plomberie sanitaire ne doit être la cause ni de la production, ni de la propagation de bruits dans les locaux.

Pendant toute la durée des travaux, l'Entrepreneur devra prendre toutes dispositions utiles, pour assurer la protection des appareils et canalisations (patins de plâtre, vidanges pour le gel, etc...)

1.6) FINITIONS PROTECTION

L'Entrepreneur veillera à la protection des appareils sanitaires, protection d'origine avec protection supplémentaire si nécessaire.

L'Entrepreneur devra le remplacement de tous les appareils ayant subi des dégradations en cours de travaux, faute de protection efficace.

Tous les percements et calfeutrements de murs après passage des réseaux de plomberie sont à la charge du présent lot.

Tous les percements et calfeutrements de dalles après passage des réseaux de plomberie sont à la charge du lot maçonnerie.

En fin de travaux, l'Entrepreneur devra le nettoyage du chantier et l'enlèvement des gravois occasionnés par son intervention.

1.7) RECEPTION / ESSAIS/ DESINFECTION

Il est spécifié que l'ensemble des canalisations devra être essayé au fur et à mesure, à l'avancement des travaux, dans un premier temps, à la fin du montage avant mise en peinture.

L'ensemble des installations sera mis en charge de manière à vérifier l'étanchéité des raccordements. Chaque essai devant faire l'objet d'un constat au Maître d'Oeuvre.

1.8) CARACTERES FORFAITAIRES DU MARCHE

Les prix remis par l'Entrepreneur devront tenir compte de toutes les prescriptions, garanties, sujétions et obligations prévus explicitement ou non, dans les pièces constituant le Marché, et notamment de tous les aléas pouvant résulter des circonstances locales, de la situation géographique du chantier etc... Ils seront chiffrés zone par zone.

Ces prix seront des prix globaux et forfaitaires qui tiendront compte des sujétions particulières des travaux, et ne pourront, en aucun cas, faire l'objet de plus-values.

1.9) PLANS

Les plans fournis par DB CONCEPT ne sont pas des plans d'exécution.

l'entrepreneur devra vérifier les cotes.

Faire les sondages nécessaires et des tracés pour approbation avant exécution

1.10) RECEPTION DES OUVRAGES

DOSSIER DE FIN DE TRAVAUX :

A la fin des travaux ou au plus tard le jour de la réception, l'Entreprise devra remettre le dossier technique de l'installation comportant :

- Les plans et schémas de réalisation représentant les parcours et l'implantation des différents matériels et matériaux constituant l'installation,

- La mise à jour des plans et schémas des installations sur lesquelles des modifications ont été apportées,

- Notice descriptive du fonctionnement de l'installation indiquant les opérations de mises en service,

- La liste complète du matériel comportant, pour chacun d'eux les indications suivantes :

- . Marque
- . Type
- . Caractéristiques dimensionnelles
- . Caractéristiques techniques
- . Prescriptions d'entretien
- . Notice de fonctionnement
- . Liste des pièces détachées.

Tous ces documents seront soumis à l'approbation du Maître d'Oeuvre, après accord et modification éventuelle, le dossier sera remis, complet, en trois exemplaires.

CHAPITRE 2 – PLOMBERIE DESCRIPTIF

2.1) INSTALLATION DE CHANTIER

Raccordement en alimentation et évacuation d'un bungalow de chantier fourni et équipé au lot maçonnerie. Equipement : 1 WC, 1 douche, 1 lavabo et 1 évier.

2.1) DEPOSES

Enlèvement et mise à la décharge des matériels déposés, au lot maçonnerie.

Néanmoins, OPTION déposes des radiateurs, appareils sanitaires qui seront déplacés et stockés dans vos entrepôts dans l'attente de la nouvelle pose.

Suppression de tous les bras morts existants

Tous les percements dans les cloisons sont à la charge du présent lot y compris les bouchements.

Conservation des colonnes pluviales actuelles.

2.2) COLONNES MONTANTES

Pour l'évacuation des eaux vannes et des eaux usées, en complément de l'existant, création de colonnes montantes, depuis le vide sanitaire jusqu'au 1^{er} étage, ou seront installés des clapets équilibreur de pression reconnu apte à l'emploi par un avis du CSTB. Prévoir des têtes de dégorgement en pied de chute.

Compte tenu des difficultés d'implantation des colonnes montantes en site existant, l'entreprise devra fournir les plans d'exécution dans le mois suivant la passation du marché.

2.3) EVACUATIONS PLUVIALES

Réfection des descentes eaux pluviales en fonte dans le bâtiment de la naissance en plomb sous terrasse au collecteur en vide sanitaire. Soit x colonnes. Compris la vérification des grilles et/ ou crapaudines en terrasse.

2.4) DISTRIBUTION EN EAU FROIDE ET EN EAU CHAUDE

Réfection des distribution du réseau eau froide et eau chaude existantes, avec complément au droit de la nouvelle implantation.
Comprenant la création du réseau d'eau froide complémentaire, avec retour, bouclé sur 2 colonnes (pour assurer un tirage permanent de l'eau chaude).
Installation antibellier en haut de colonne (du commerce).
Prévoir le réseau primaire et la distribution en cuivre ou Mépla, en complément de l'existant.
Reprendre le réseau depuis l'entrée du vide sanitaire, pour installer les robinets d'arrêt de type immeuble. Les réseaux en vide sanitaires seront calorifugés.
Installer des disconnecteurs et clapets anti-retour pour protéger les réseaux des rétro-contaminations, au plus près des robinets d'arrêt immeuble.

Fourniture, pose et raccordement des ballons d'eau chaude (dimensionnement en fonction de la prévision de consommation, à voir avec l'Eau Vive).
Mise en place d'une canalisation d'eau venant du local technique permettant de réguler un débit constant d'eau chaude.
Depuis le local ballon, distribution générale de l'eau chaude par les colonnes montantes jusqu'aux points de distribution (lavabos, baignoires, douches, éviers, vide sseau), en complément de l'existant

Option : Raccordement eau chaude via chaufferie.

2.6) RESEAU VIDE SANITAIRE ET RESEAUX ENTERRES

Vérification des canalisations en vide sanitaire, et modification si nécessaire.
Calorifugeage du réseau d'eau.

Après ouverture par tranchées entre les 2 pavillons et le pavillon Victor Marcia, vérification des réseaux enterrés et réparations nécessaires avant remblaiement.

2.7) ROBINETS D'ARRET

Fourniture et pose de robinets d'arrêt général pour tout le bâtiment en sous-station avec manchette témoin sur eau chaude et eau froide.
Fourniture et pose de robinets d'arrêt quart de tour au départ de chaque colonne et pour chacune des salles d'eau.

2.8) SIPHONS DE SOL

Fourniture et pose de siphon de sol dans l'ensemble des pièces d'eau.
Les siphons seront en inox, indémontables sans cloche, avec démontage du siphon par vis spécifique. Type Blücher en acier inoxydable ou équivalent.
Les siphons des douches devront être compatibles avec le revêtement de sol type Sarlibain FORBO et raccordé au présent lot.

2.9) EVIERS INOX ENCASTRES

2,61 Fourniture et pose et raccordement d'éviers en inox Benthor ou similaire avec un bac et un égouttoir dimension environ 80cm x 50cm .
Robinetterie mélangeuse monotrou à cellule électronique type 20164MT2 Chavonnet ou similaire, avec ensemble pistolet-gâchette réf Chavonnet 2592-01.
Localisation : Les offices (cuisine)

2.10) VIDOIR

Fourniture et pose d'un vide sceau type déversoir mural ALLIA avec grille pour poser le seau 04750000. Robinetterie, mélangeur mural Chavonnet 5845 ou similaire, et un ensemble pistolet gâchette rince bassin réf Chavonnet 2592-01.

Localisation : Local ménage.
Hauteur grille ± 700 .

2.11) WC

Fourniture et pose d'un WC suspendu spécial sans abattant type collectivité coloris blanc GEBERIT ou similaire , équipé d'une robinetterie Presto de chasse type 1000 TC. Compris la structure métallique porteuse du WC type Gébérît ou Grohe (habillage démontable prévu au lot menuiserie).

Localisation : Tous les WC (hors PMR).

Abattant double en plastique blanc des Ets OLFA ou équivalent (vérifier la compatibilité avec le WC mis en place avant commande et pose du matériel)
ATTENTION en raison de la pathologie des résidents, les renforts, les fixations et le matériels devront être TRES solide et anti-arrachements.

Pour les SdB PMR, fourniture et pose d'un ensemble cuvette WC réhaussée avec réservoir attenant en porcelaine vitrifié, col. Blanc, mécanisme à double débit 3l/6L, silencieux à bouton poussoir monté et robinet d'arrêt chromé.

Série GEBERIT ou Prima ALLIA surélevé ou équivalent.

Abattant double en plastique blanc des Ets OLFA ou équivalent (vérifier la compatibilité avec le WC mis en place avant commande et pose du matériel)

ATTENTION en raison de la pathologie des résidents, les renforts, les fixations et le matériels devront être TRES solide et anti-arrachements.

2.12) LAVE-MAINS WC

Fourniture pose et raccordement de Lave-mains Allia type Linéa réf 001090

Dimensions (cm) : 50 x 23 cm.

Robinet eau froide et robinet eau chaude fixation murale type Prestomat 2010 de chez presto. Sur l'alimentation du robinet d'eau chaude prévoir un mitigeur comap sous le lavabo. Prévoir une bonde à grille.

Localisation : WC

2.13) ENSEMBLE MEUBLE VASQUE AVEC MIROIR ET APPLIQUES

Fourniture et pose d'ensembles meuble lavabo, de type vasque PMR pour lavabo SANI'NORME (Réf. 6880127), avec trop plein ou équivalent, de dimension 1000*380, matière prismaticite, compris toutes sujétions, pose et assemblage soigné, constitué :

- 2 joues maçonnées, finition SARLIBAIN (lot maçonnerie et revêtement muraux)
- 1 vasque pour lavabo PMR de chez SANI'NORMES
- pour les chambres NON PMR, une étagère à sceller en partie basse.
- un miroir mural incassable PLEXICHOK rond, avec bords nets dus à une découpe numérique, Ø490mm.
- 1 applique lumineuse, lampes incandescentes 25W, classe II – IP 23, de type SARLAM Antivandalisme ou équivalent.
- Robinetterie mitigeur monocommande chromé avec vidage à tirette, cartouche à tête céramique, gamme Eurosmart des sets GROHE ou équivalent.

2.14) MITIGEUR DOUCHE

Fourniture pose et raccordement d'un pommeau de douche inox fixe à hauteur. Cartouche à tête céramique. d'homme commandé par une robinetterie Mitigeur CHAVONNET murale 2542 avec bague antibrûlure ou similaire, canalisations encastrées.

2.15) EQUIPEMENTS PMR

Pour les douches : Fourniture et pose des équipements de douches handicapés en inox des entreprises DELABIE ou des Ets SOGEPROVE ou techniquement et esthétiquement équivalent, comprenant :

- une poignées coudées pour siège avec fixations invisibles
- un siège de douche amovible à accrocher et pied de maintien en inox, finition blanc

Pour les WC : Fourniture et pose des équipements sanitaires en inox des Ets Delabie ou Sogeprove ou techniquement et esthétiquement équivalent, comprenant :

- une barre de relevage PMR, pour les sanitaires handicapés, poignées à 135° en inox finition Blanc, tube de]32mm, fixations invisibles.

2.16) EQUIPEMENTS SANITAIRES

Pour l'ensemble des sanitaires(SdB et WC)Fourniture et pose des équipements sanitaires en inox des Ets Sogeprove ou techniquement et esthétiquement équivalent, comprenant :

- une patère inox poli brillant, tube Ø20mm, fixations invisibles.
- un distributeur de savon liquide inox poli brillant avec serrure, pompe doseuse antigaspillage et antigoutte, contenance 1/2Litres
- un distributeur de papier hygiénique en inox poli brillant avec serrure, distributeur à 2 rouleaux (dont 1 en réserve)
- une poubelle ronde à pédale en inox poli brillant, avec seau de contenance 3 litres, A SCELLER.
- un distributeur d'essuie-mains en « C » enchevêtrés en inox poli brillant avec serrure

2.17) En OPTION (suivant demande du client)

* 2.17.1) Fontaine à eau

Raccordement en alimentation eau froide et évacuation de 1 fontaine fournie par le client.

Localisation : Office (Cuisine)

* 2.17.2) Laverie

Fourniture et pose d'un bac à laver le linge en inox d'environ 80cmx50cm
Robinetterie avec ensemble pistolet gâchette réf Chavonnet 2592-01.

Localisation : local technique

Pose et raccordement pour 2 machines à laver le linge type semi-industrielle
(fourniture à la charge du client)

Pose et raccordement pour 2 machines à sécher le linge type semi-industrielle
(fourniture à la charge du client)

* 2.17.3) Robinet de puisage

Fourniture pose et raccordement d'un robinet de puisage avec cache-entrée et mise hors-gel.

Localisation : 1 extérieur et 1 local technique

CHAPITRE 3 – V.M.C.

3.1) COLONNE D'EXTRACTION

Création de colonnes d'extraction, avec installation des extracteurs en toiture terrasse sur chaises métalliques prévus au présent lot. Les extracteurs seront dimensionnés pour reprendre l'extraction dans l'ENSEMBLE des locaux (prévoir 1 bouches par pièces).

Les trémies dans les planchers sont à la charge du lot maçonnerie. Les modifications de toiture pour sortir le conduit sont à la charge du présent lot. Réseau VMC sur terrasse en tube galva, fixations isophoniques.

La circulation horizontale des gaines se fera dans les faux-plafond.

L'alimentation électrique des extracteurs est prévue au lot électricité.

3.2) BOUCHES D'EXTRACTION

Fourniture et pose de bouche d'extraction Aldes Bahia Compact ULTRA SILENCIEUSE ou similaire de section adaptée, à raccorder sur le réseau d'extraction créés.

Localisation : Toutes les pièces.

CHAPITRE 4 – CHAUFFAGE

4.1) RESEAU CHAUFFAGE

Mise en place d'un système de chauffage par chaudière à gaz, pour alimentation des 2 maisons par réseau enterré.

La chaudière sera dans le local chaudière de la maison basse, compris fourniture, raccordement, mise en service, calorifuge, vannes, cuivre, thermostat, régulateurs,... et toutes autres sujétions.

Les radiateurs seront, dans la mesure du possible à récupérer et à compléter dans une gamme similaire à l'existant

4.2) VARIANTE RADIATEURS

Prévoir en variante l'abandon du système actuel avec dépose des existants (hors radiateurs si compatibilité électrique)

Variante à prévoir en réseau TOUT électrique, compris passage des cuivres, repose des radiateurs, compléments type acova, compléments sèche-serviettes pour les pièces d'eaux,